



BANQUES ET  
ASSURANCES



BNP PARIBAS

## La Commission Paritaire de Recours 2016

&

## La révision individuelle de situation

### Bilan Commission Paritaire 2015

La CFDT a été mandatée  
par  
17 salariés.

Nous avons obtenu pour  
chacun une promotion ou  
augmentation !

La CFDT :  
Vous écouter  
Vous accompagner  
Vous défendre

Vos représentants  
CFDT  
qui siègent à cette  
commission :

Julie LEQUEUX  
DR Lyon  
04.78.30.33.73  
06.60.68.60.35

Alexandre BOUAT  
DR Sud Ouest



**Vous n'avez pas été augmenté ou promu  
depuis un certain nombre d'années ?**

**Faites appel aux représentants CFDT  
pour vous représenter lors de la prochaine Commission en Septembre 2016 !**

### **Conditions et modalités :**

#### **Pour un changement de niveau (Promotion) :**

Techniciens jusqu'au niveau F sans changement de niveau depuis 6 ans  
Techniciens de niveau G sans changement de niveau depuis 8 ans  
Cadres de niveau H ou I sans changement de niveau depuis 10 ans

#### **Pour une demande d'augmentation individuelle :**

Techniciens et Cadres de niveau H ou I n'ayant pas bénéficié d'une  
révision de situation (promotion ou augmentation) depuis 5 ans

### **Comment procéder ?**

Si votre demande de promotion ou augmentation auprès de votre RH local  
n'a pas trouvé d'écho positif,  
vous devez **saisir la Commission Paritaire de Recours**  
par écrit via votre RH local  
**avant le 30 Juin de chaque année.**

#### **Votre représentant CFDT**

est à vos côtés pour rédiger ce courrier (modèle au verso)  
et constituer votre dossier (évaluations professionnelles  
des dernières années, imprimés de mobilité, note synthétique explicative et  
personnelle, expliquant votre parcours professionnel des 10 dernières  
années...).

### **Comment fonctionne la Commission ?**

Elle se tient une fois par an en Septembre afin d'examiner  
les demandes non satisfaites localement,  
tant en matière d'augmentation que de changement de niveau.

**Un avis unanime engage votre Direction  
à appliquer la décision.**

Pour consulter nos infos: Echonet >Mon espace RH>  
Communication syndicale>CFDT

## MODELE DE LETTRE A ADRESSER A VOTRE DIRECTION :

Nom Prénom  
N° Agent  
Groupe  
Agence ou Service

Monsieur le Directeur  
A xxxxx, le jj mm aaaa

Monsieur le Directeur

Conformément aux dispositions de l'accord du 18 décembre 2001, je demande que mon dossier soit soumis à la Commission Paritaire de Recours en matière de révision individuelle de situation qui siégera le (date de la réunion).

Je travaille depuis (date d'entrée) au sein de BNP Paribas et me situe au niveau (indiquez votre niveau hiérarchique) depuis le (mois, année). Je n'ai pas bénéficié de révision de situation (précisez augmentation ou promotion) depuis (mois, année).

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir transmettre mon dossier à Monsieur le directeur des Ressources Humaines Groupe, afin que la commission statue sur ma demande d'augmentation / de promotion\*.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

\* précisez l'une ou l'autre



Albert GOZLAN  
06-13-78-09-34



Lara BUCH  
01-40-14-02-15



Sebastien BOST  
01-40-14-02-15



Stefan DESBOURDES  
06-68-24-35-41



Patricia LEROY  
06-68-24-34-16



Maxime MARBOT  
06-98-42-75-94



Thierry NOIRIEL  
06-68-24-49-69



Eric SOUFFIR  
06-68-24-40-60



Patricia VERGNES  
06-68-24-47-22